

Avis de travaux

Avenue Saint-Viateur, entre les avenues du Parc et Durocher

Début : semaine du 20 mars
Durée approximative : 4 mois

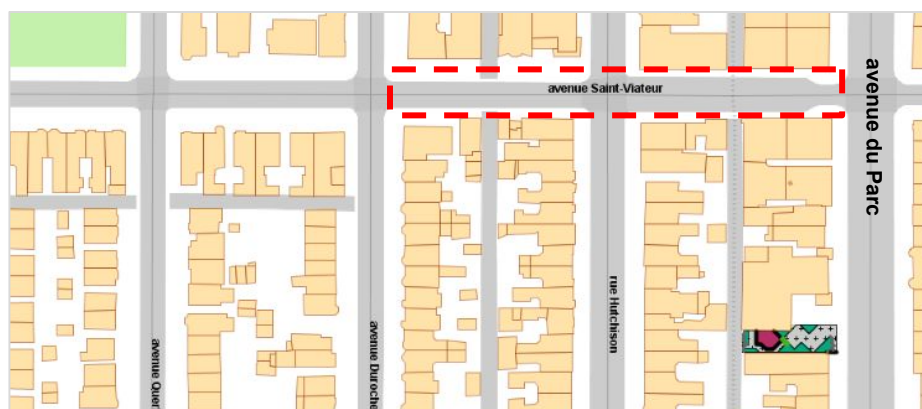
Reprise des travaux électriques,
d'égout, d'aqueduc et de voirie

Circulation et stationnement

- Fermeture de l'intersection de l'avenue Saint-Viateur et de la rue Hutchison (jusqu'à la fin du mois mai environ);
- À l'extérieur de la zone entravée, maintien de la circulation locale sur l'avenue Saint-Viateur et la rue Hutchison;
- La ruelle sera accessible par l'avenue Bernard ou par l'avenue Fairmount Ouest, mais sera fermée à l'intersection de l'avenue Saint-Viateur;
- Places de stationnement temporairement utilisées pour le matériel et assurer un périmètre de sécurité sur l'avenue Saint-Viateur, entre les avenues du Parc et Durocher, et aux abords de l'intersection avec la rue Hutchison. Vérifiez la signalisation du secteur car elle peut être modifiée au besoin;
- Les détenteurs de vignettes peuvent s'informer auprès de leur arrondissement;
- La signalisation sur place indique les directives à respecter pendant les travaux (détours, limite de vitesse, etc.).

Mobilité et déplacements actifs (piétons, cyclistes, BIXI, transport collectif, etc)

- Aménagements prévus pour la circulation piétonne assurant l'accès aux résidences et autres bâtiments en tout temps;
- Si vous avez des enjeux de mobilité, prévoyez déménager, faire des travaux sur votre terrain, ou pour toute autre situation pour laquelle il serait pertinent d'informer le responsable du chantier, composez le 311.



**Le chantier :
horaire et travaux**

- Heures d'opérations : du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h;
- L'utilisation d'outils et d'autres équipements peuvent causer de la poussière, du bruit et des vibrations malgré toutes les mesures de limitation planifiées par l'équipe d'experts qui s'assure de minimiser les aspects dérangeants du chantier;
- Si la partie d'un terrain privé est touchée, elle sera remise tel qu'elle était avant les travaux.

**Déchets, matières
recyclables et
compostables**

- Secteur entravé : placez vos poubelles et bacs, bien identifiés avec votre adresse, à l'emplacement habituel. Les contenants qui ne sont pas accessibles aux éboueurs seront déplacés par l'entrepreneur.

Échéancier

Les travaux dans le tronçon de l'avenue Saint-Viateur, entre les avenues du Parc et Durocher, devraient se terminer dans environ quatre mois. L'ensemble des travaux à réaliser dans le secteur seront complétés en décembre 2023. Des avis suivront pour vous informer de l'avancement du projet.

Voici l'information disponible à ce jour. En cas de changements ou de nouvelles incidences pouvant affecter votre quotidien, d'autres communications vous seront transmises.

Information :

 514 872-3777

 montreal.ca

 info-travaux@montreal.ca